COLLEGE LOUISA PAULIN

MURET

SECTION SPORTIVE RUGBY

Section sportive agrée par l'Éducation Nationale et la Fédération Française de Rugby

ANNEE 2019/2020

Dossier à retourner avant le Mercredi 24 Juin 2020 à M GAZANO par mail via ENT ou lors de l'inscription de votre enfant au :

Collège Louisa Paulin Section Sportive Rugby

Rue du commandant Montalègre 31605 MURET

Tel : 05.62.11.60.70 Fax : 05.62.11.60.79

Fédération Française de Rugby Comité Midi Pyrénées Comité Départemental

Comment s'inscrire ?

Remplir le dossier **complet** et le remettre à M Gazano ou au secrétariat du Collège Louisa Paulin **avant le 24 Juin 2020.**

COMPOSITION DU DOSSIER

1. La fiche de candidature (p. 3)
2. La fiche de demande d'inscription et d'autorisation parentale (p. 4)
3. Un chèque de cotisation de 35 Euros à l'ordre de l'AS du collège Louisa Paulin.
4. *Une copie des bulletins des deux premiers trimestres si l'élève n'était pas scolarisé au Collège l'année dernière.*

L'admission dans la Section Sportive Rugby est prononcée après consultation des dossiers d'entrée, et avis du personnel du collège : enseignants d'EPS de l'élève, vie scolaire et direction du Collège.

Les élèves dont la candidature est retenue doivent se considérer en « période d'essai » jusqu'aux vacances de Toussaint.

Si un élève n'est pas admis, la famille et l'élève en seront informés le 26 Juin.

Présentation de la structure

La section sportive Rugby existe depuis plusieurs années au collège Louisa Paulin de Muret.

M GAZANO en est le responsable.

Il s'agit d'une option de **2 h intégrée à l'emploi du temps de l'élève** le Mardi de 15h à 17h, proposée au collège en classe de 6°, 5°, 4° et 3°, Filles et Garçons. S'ajoute plusieurs Mercredi après-midi (de 6 à 12) pour participer aux compétitions UNSS (sport scolaire). Si des difficultés existent avec un entraînement club, des aménagements sont envisageables.

Elle permet de **motiver les élèves et de concilier études et perfectionnement sportif.** Elle favorise ainsi l'épanouissement personnel de l'élève et **sa réussite scolaire qui reste la priorité**.

OBJECTIFS

Les objectifs sportifs : ils sont multiples, et ne doivent pas primer sur les objectifs scolaires.

- leur donner l'occasion de progresser, de se perfectionner et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent.
- développer leur goût de l'effort et la culture d'équipe en pratiquant un sport collectif riche de valeurs de respect et d'amitié.
- une formation à l'arbitrage qui aide au respect de l'arbitre sur le terrain mais aussi à la prise en compte du règlement par la compréhension de celui-ci.

Les objectifs scolaires :

- développer et exprimer des compétences qui contribuent à sa réussite scolaire et à sa reconnaissance sociale. Nous entendons par réussite scolaire le fait que non seulement l'élève obtienne des résultats les plus satisfaisants possibles, mais également qu'il présente un comportement positif, favorable à ses apprentissages.

Les objectifs éducatifs :

- mettre l'accent sur les valeurs éducatives : respect, coopération, solidarité, engagement, sécurité.
- acquérir une culture d'équipe et de « vivre ensemble » dans le cadre d'une solidarité collective.

MOYENS

- 2h dans l'emploi du temps et 2 h à l'Association Sportive certains mercredi après-midi (entraînement ou match) selon une programmation des compétitions définie en début d'année.
- Suivi des résultats scolaires de l'élève. Rencontre des familles si nécessaire et mise en place éventuelle d'heures de soutien, de tutorat avec un autre élève ou un adulte du collège.
- Confrontation avec d'autres établissements scolaires lors des matchs UNSS (sport scolaire)

CONTRAINTES

- Une bonne organisation personnelle. En effet, même si l'emploi du temps des élèves de section bénéficie de quelques aménagements, il reste chargé et chaque élève doit viser à organiser, planifier son travail personnel et profiter de chaque opportunité pour réaliser le travail demandé par les professeurs.
- Une attitude positive dans le collège. La section sportive est une « chance » et permet de s'épanouir davantage au collège mais implique un comportement respectueux et responsable.

CANDIDATURE SECTION SPORTIVE RUGBY

Collège Louisa Paulin 2020/2021

A la rentrée scolaire prochaine, 2020/2021, les élèves seront placés dans des classes avec options sportives et il restera à :

– Apporter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Rugby en compétition.

– S'engager sur un contrat moral de la section valable pour l'année scolaire (distribuer en début d'année).En cas de non-respect de ce contrat, une sanction sera appliquée pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de la section.

RENSEIGNEMENTS individuels

Nom : ..... **Prénom** : ..... Classe :.....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....Établissement :.....

Adresse complète:.....

Code postal : ..... Ville : .....

Nom du représentant légal (père – mère – tuteur – tutrice).....

Numéro de téléphone : Père : ..... Mère : .....

Portable : Père : ..... Mère : .....

Mail :.....

Moyens de locomotion pour aller au collège : Matin..... Soir.....

Temps nécessaire pour aller au collège : .....

RENSEIGNEMENTS sportifs

Activité RUGBY En club : ..... Niveau de l'équipe : .....(U 12, U 14 ...)

Jours et horaires d'entraînement :.....

Nombre d'années de pratique : ..... *Poste principal :*.....

Nom de l'éducateur : .....

Autres activités En club : .....

Jours et horaires :..... ….....

Demande d'inscription en section sportive Rugby pour l'année 2020/2021

Je soussigné(e) M, Me .....responsable légal de l'élève .....en classe de .....souhaite que mon enfant participe à la section sportive Rugby du collège Louisa Paulin pour l'année scolaire 2020/2021.

Cette inscription implique que mon enfant sera **obligatoirement présent à toutes les séances de section Rugby le Mardi de 15h à 17h** pour toute l'année scolaire 2020/2021.

ll sera aussi présent quelques mercredis dans l'année pour participer aux compétitions UNSS (entre 2 et 8 convocations maximum en fonction d'un calendrier distribué en début d'année).
Des aménagements sont possibles.

Autorisations parentales

Je soussigné(e) .....agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur,
Résidant : .....

Code Postal ..... Ville : .....

Numéro de téléphone : ..... Portable : .....

Autres personnes à contacter en cas d'urgence : .....

tel (1) : .....**Tel (2) :**..... ·

Autorise mon enfant à participer à toute sortie pédagogique ou sportive, organisée par le collège, la section sportive Rugby ou l'association sportive. ·

Autorise les responsables ou l'accompagnateur à appeler le 15 et les instances médicales si nécessaire.

En outre, je dégage de toute responsabilité les responsables qui dirigent les entraînements, et dès la fin de celui ci, si un retard imprévu m'empêche de venir le reprendre aux heures précisées (le Mercredi).

Date et signature (Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Pour assurer le fonctionnement de la structure, une **cotisation de 35 €** est demandée (à l'ordre de l'Association sportive du collège Louisa Paulin).

Cette somme permet de financer :

– la licence pour participer aux compétitions UNSS et les transports pour les compétitions.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE RUGBY DE LA HAUTE GARONNE